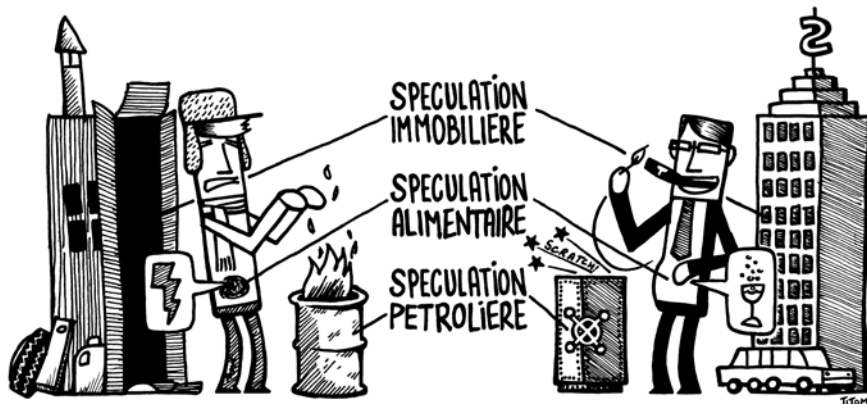


Spéculation [spekylasj]

nom féminin (du latin *speculatio*)

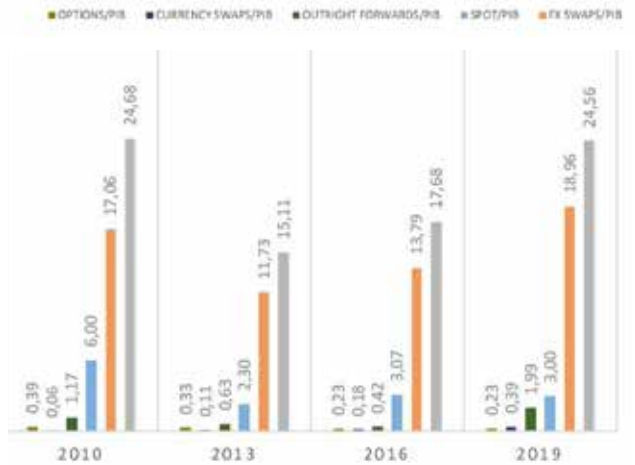
Dans le domaine financier, on nomme spéculation financière une opération, ou une série d'opérations, d'achat et de vente de titres financiers, y compris sur les devises, sur un marché organisé (Bourse) ou de gré à gré, dans l'objectif d'en tirer un bénéfice grâce à la variation de leurs cours, tout en prenant le risque de variation inverse.

[Wikipedia]



Pour estimer le caractère spéculatif de la finance contemporaine, une démarche consiste à comparer d'une part le volume des transactions sur les marchés financiers et d'autre part la production, via le produit intérieur brut (PIB). En Belgique, en 2019, on constate que les transactions financières représentent 24 fois le PIB. Au Luxembourg le multiplicateur est de 286 et à Hong-kong de 635 !

BELGIQUE - Marché des changes par rapport au PIB (sources : BRI et BM)
Les nombres représentent combien de fois
le marché des changes de l'instrument financier concerné ou leur total est plus important que le PIB



Les fonds d'investissement et les grandes banques sont les championnes de la spéculation, qui consiste à gagner de l'argent sans créer de richesses, sur le dos des autres, notamment en sur-exploitant les travailleurs. Elles font feu de tout bois en s'attaquant aux devises, aux dettes publiques, mais aussi au pétrole ou encore aux matières premières agricoles.

LE SILO:
STOCKER
LES CÉRÉALES
ENGRANGER
LES BÉNÉFICES



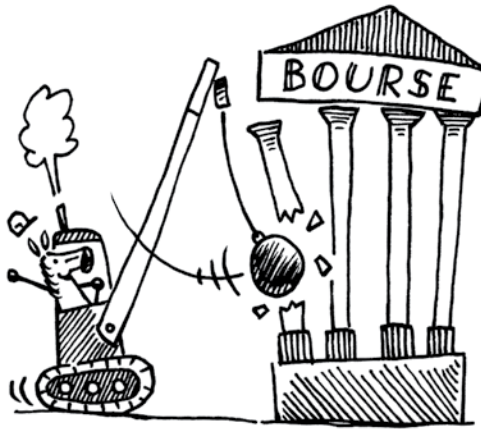
Le pétrole est bien sûr matière à spéculation, comme l'ensemble des matières premières, et la spéculation ne se limite pas aux marchés spots, là où s'échangent les cargaisons avant d'être livrées à bon port. Le marché des matières premières est devenu un marché très lucratif pour les banques. On y spéculé à la hausse ou à la baisse ; des stratégies financières de plus en plus sophistiquées déterminent les cours des matières premières alimentaires. **La situation est aujourd'hui particulièrement délétère tant pour l'activité agricole que pour la sécurité alimentaire mondiale** : les marchés agricoles sont déconnectés des réalités physiques et caractérisés par une hypervolatilité des prix. En 2015, trois grandes banques françaises – BNP-Paribas, Société générale et BPCE – ont été accusées de spéculer sur la faim en faisant monter les prix des matières premières alimentaires, ce qui a engendré des famines dans plusieurs pays pauvres.

Nombre d'entre nous participent à la spéculation sans le savoir, par les fonds de pensions privés par exemple qui sont aussi des fonds d'investissement. (La pension publique par répartition ne permet pas de spéculer !)



Mettre un coup d'arrêt à la spéculation, c'est possible !

- La spéculation doit être combattue par l'interdiction de ses outils comme les dérivés pour garantir des crédits risqués (CDS - Credit Default Swaps) et transactions à haute fréquence (THF) et des sanctions pénales contre ceux qui l'organisent notamment des traders et responsables de banques et de fonds d'investissement.
- La fiscalité est une voie essentielle pour stopper la spéculation. Macron a fait échouer un projet de taxe sur les transactions financières (TTF) défendu par huit pays européens. Aujourd'hui, l'utilité de la TTF, proche de la revendication de départ d'ATTAC, est reconnue et c'est une première étape mais il faut aller jusqu'à sa réelle mise en oeuvre !
- La séparation des banques de détail – les banques des particuliers et des petites et moyennes entreprises – et des banques d'investissement spécialisées dans les opérations de marché et la spéculation est une autre mesure nécessaire. Appliquée avec succès aux États-Unis et en France après la crise des années 1930 mais abandonnée depuis sous la pression néolibérale, celle-ci permettrait d'empêcher les banques de spéculer avec notre argent.



**ON ACHÈVE BIEN
LES CHEVAUX...**

www.attacliege.be



Attac Liège

La spéculation tue !

PILE
JE GAGNE
FACE
TU PERDS



Attac Liège